



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion du snack bar de la piscine Altitude 500 à Grasse.

Caractéristiques principales :

Les locaux sont exclusivement réservés à l'exploitation d'une activité de bar et de restauration rapide à consommer sur place.

Le snack-bar d'une surface de 42 m² environ, comprend un local bar, une zone de préparation, une zone plonge, une zone de stockage, une terrasse de 163 m² environ, l'usage des sanitaires de l'établissement, un solarium : 27,30m x 3.70m soit un peu plus de 100m² en platelage bois de classe 4, 3 douches + 1 point d'arrosage.

Durée : l'autorisation d'occupation temporaire est consentie pour la saison estivale 2017 à raison de 3 mois environ (Juin, juillet, août) renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour les saisons 2018, 2019 et 2020.

Conditions financières d'exploitation redevances :

La présente occupation est consentie moyennant une redevance décomposée en deux parts :

- une partie fixe forfaitaire de 1500 € (plancher minimum). Les candidats feront des propositions sur le montant de la part fixe de la redevance, dont le plancher est fixé à 1 500 €, comprenant l'occupation des locaux et la participation aux fluides (eaux, électricités). Cette redevance sera réglée en une seule fois d'avance à réception du titre d'occupation émis par la communauté d'agglomération.
- une partie variable que le contractant propose de fixer à 5 % du chiffre d'affaire HT, en plus de la partie fixe.

Contenu des offres :

Chaque candidat doit présenter les documents mentionnés à l'article 4 du règlement de consultation permettant d'apprécier la qualité de la candidature et de l'offre.

Éléments d'appréciation des offres :

Après examen des candidatures et des offres, l'autorité habilitée à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pourra entamer les négociations avec un ou plusieurs candidats de son choix.

Pour l'analyse des offres, les éléments suivants seront pris en compte sont fixés à l'article 5 du règlement de la consultation

Date limite de réception des offres : 18 avril 2017, à 12 heures.



Renseignements complémentaires :

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pays de Grasse

Identifiant : Ca-Pays-De-Grasse_06_20170316w2_01.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et où les offres doivent être envoyées :

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Correspondant : service de la Commande Publique - 57 avenue Pierre Sépard
B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.